

# Le carnet de santé gravé sous la peau arrive

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous avez sans doute lu ceci dans la presse :

*“ Des ingénieurs du MIT ont inventé des nanoparticules injectables sous la peau (...). Elles pourraient un jour servir à confirmer que la personne a bien été vaccinée.*

*L'idée est d'inscrire sur le corps lui-même la preuve du vaccin (...).*

*Le système, décrit mercredi dans la revue «Science Translational Medicine», n'a pour l'instant été testé que sur des rats mais les chercheurs, financés par la **Fondation Bill et Melinda Gates**, espèrent les **tester sur des humains** en Afrique dans les deux prochaines années, dit à l'AFP la coautrice Ana Jaklenec, ingénieure biomédicale de MIT. ” [1]*

En lisant ceci, j'ai cru à une plaisanterie de mauvais goût.

Mais non, ce n'était pas une blague.

## “Injecté en deux minutes par des microaiguilles”

C'est une information tout ce qu'il y a de plus officielle, que vous retrouvez un peu partout, comme par exemple sur le site du *Nouvel Observateur*, [2] qui donne les précisions suivantes :

*“Le tout est injecté par un patch de microaiguilles de 1,5 millimètre de longueur.*

*Après avoir été appliquées sur la peau pendant deux minutes, les microaiguilles se dissolvent et laissent sous la peau les petits points, répartis par exemple en forme de cercle ou bien d'une croix. Ces petits points sont excités par une partie du spectre lumineux invisible pour nous, proche de l'infrarouge.*

*Un smartphone modifié, pointé sur la peau, permet de faire apparaître, fluorescent sur l'écran, le cercle ou la croix. Les chercheurs voudraient qu'on puisse injecter le vaccin contre la rougeole en même temps que ces petits points. Un médecin pourrait des années plus tard pointer un smartphone pour vérifier si la personne a été vaccinée.”*

Aujourd'hui, ce patch est présenté comme la solution pour mieux vacciner “en Afrique”.

Ainsi les populations occidentales ont l'impression de ne pas être concernées.

Et comme il s'agit de vaccination, un sujet qu'il est interdit de discuter sous peine d'être présenté comme “ennemi de la Science” et partisan du retour des grandes épidémies, toute opposition est désarmée d'avance.

## L'enfer est pavé de bonnes intentions

*“Si c’est pour la bonne cause, pourquoi pas ?”, diront la majorité des gens. “Cela permet de sauver des petits Africains.”*

Mais qui ne voit pas le danger extrême qui se cache derrière une telle innovation ?

Au-delà même de toute controverse autour des vaccins, **marquer les gens dans leur chair, comme du bétail, est contraire à la dignité humaine.**

Cela représente aussi une menace extrêmement grave contre nos libertés fondamentales.

Accepter qu’on vous inscrive des informations sous la peau, sans aucun moyen pour vous de les effacer, c’est donner aux Autorités un pouvoir sur vous dont vous n’avez aucune garantie qu’il sera toujours utilisé à bon escient.

Car évidemment, après les vaccins, une bonne âme ne manquera pas de proposer d’inscrire aussi les allergies et les contre-indications à des médicaments. Qui peut être contre ça ?

Puis ce sera les maladies graves (diabète, épilepsie, séropositivité, hépatite B), et les récentes opérations, toujours dans le but de *“protéger le patient et le personnel soignant”*.

L’enfer étant pavé de bonnes intentions, les hôpitaux proposeront d’inscrire sous la peau l’identité des personnes malades d’Alzheimer, *“pour éviter qu’elles ne se perdent”*.

Puis ce sera le groupe sanguin et le numéro de Sécurité sociale, pour *“éviter les confusions, les fraudes et l’usurpation d’identité”*.

A partir de là, rien ne garantit qu’on ne passera pas dans les autres domaines : antécédents judiciaires, pédophilie, violences conjugales, infractions au code de la route, *“pour prévenir la récidive”*.

## Très difficile de lutter contre

Il sera alors très difficile, sinon impossible, de lutter contre.

L’argument est tout trouvé : *“Quoi, Monsieur, vous êtes contre, vous êtes donc **favorable** aux maladies contagieuses (et, demain, à la pédophilie, aux violences conjugales, à la délinquance routière ! Cela ne vous dérange pas que des personnes meurent à **cause de vous** !)”*

Et ainsi, très subtilement, ou pas si subtilement d’ailleurs, on change le sujet du débat, on fait un procès d’intention qui permet d’éviter de répondre à la question, à savoir les dérives qui peuvent si facilement se produire si le carnet de santé gravé sous la peau devait être autorisé.

Comme pour la *“lutte contre le terrorisme”* ou la *“fraude fiscale”*, ceux qui cherchent à défendre leurs libertés ou leur vie privée sont automatiquement suspects d’avoir **quelque chose à cacher**.

D’être **eux-mêmes des terroristes, des fraudeurs**, ou tout au moins des sympathisants.

Il ne faut pas tomber dans ce piège. A ceux qui veulent nous marquer “*pour notre bien*”, il faut répondre que notre plus grand bien, c’est celui de disposer de notre propre corps, de notre propre vie.

## **Tous les jours, de nouvelles menaces sur nos libertés**

Chaque jour, de nouvelles menaces de ce type apparaissent.

Au moment où je vous écris, c’est une nouvelle application qui permet de vous identifier avec une simple photo prise par un smartphone.

Plus de 3 milliards de photos de visages sont déjà identifiés sur Internet, et cette application, appelée “Clearview” fait le lien entre ces photos et le visage des personnes que vous croisez dans la rue.

“*Dans très peu de temps, vous ne pourrez plus vous promener dans la rue de façon anonyme*”, explique le *New York Times*.

Cette application n’est pas encore disponible pour le grand public, mais devrait l’être très vite. Aujourd’hui, elle est en train d’être étudiée par les douanes, les aéroports, les polices de plusieurs villes dans le monde, les autorités chinoises et bien sûr le FBI aux Etats-Unis.

Ces évolutions rapides doivent être signalées, dénoncées, combattues **vigoureusement**.

Si nous restons les bras croisés, le prix à payer sera *extrêmement cher*.